

BULLETIN D'INSCRIPTION

Etude de prix

Objectifs :

- Etablir des devis précis et rapides.
- Automatiser l'étude de prix et la préparation de chantier.
- Actualiser facilement les coûts (matériaux, main d'œuvre)
- Mettre en place des indicateurs de performance pour fiabiliser les devis.
- Gagner du temps avec des modèles de devis types.

PROGRAMME

1ère partie (2 jours) - Bases de l'étude de prix

- Identifier les éléments d'un devis
- Calculer un prix unitaire de vente (taux horaire, déboursé sec, frais de chantier, coefficients de vente).
- Déterminer le seuil de rentabilité.
- Gérer la TVA, les plus-values, le traitement des déchets.

2ème partie (2 jours) - Numérisation avec Excel

- Réaliser un devis complet avec Excel.
- Utiliser des indicateurs de contrôle automatique (heures, coûts par nature)
- Extraire et analyser les budgets chantier par poste (matériaux, main d'œuvre, matériel)

INFORMATION COMPLÉMENTAIRES

Tarifs : 1500,00 € TTC

Durée : 4 jours (28 heures)

Prérequis :

- Savoir utiliser EXCEL.
- Savoir lire des plans de dossier de consultation.
- Connaitre les bases de calcul : Pourcentage , règle de trois(proportionnalité).

DATES DE FORMATION

Formation d'un jour dans les locaux de la CAPEB & CNATP de l'Aube :

- Le 25, 26 septembre et le 9 et 10 octobre 2025

⌚ CAPEB & CNATP de l'Aube – 14 rue Amédée Bollée, 10600 BARBEREY ST SULPICE

⌚ De 8h30 à 17h00

ENTREPRISE

Raison sociale :

Forme sociétaire : Entreprise individuelle SA SARL Autre :

Adresse :

CP : Ville :

Tél fixe : Tél portable :

Email :

Code NAF :

SIRET :

Activité principale :

Nombre de salariés :

PARTICIPANTS

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Statut : Gérant non-salarié Salarié

Mail du stagiaire :

Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)

Président Conjoint collaborateur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Statut : Gérant non-salarié Salarié

Mail du stagiaire :

Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)

Président Conjoint collaborateur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Statut : Gérant non-salarié Salarié

Mail du stagiaire :

Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)

Président Conjoint collaborateur

Bulletin d'inscription à retourner par mail :

Tél : 03 25 76 27 80 | Mail : formation@capeb10.fr

Rapprochez-vous de la CAPEB pour la prise en charge de la formation.

CONDITIONS, COÛTS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

1 - Inscription

Toute inscription nécessite le renvoi du présent bulletin d'inscription dûment renseigné. À réception du bulletin d'inscription, l'organisme de formation adresse à l'entreprise une convention bilatérale de formation et le programme pédagogique du stage.

L'inscription du stagiaire sera définitive après retour à l'organisme de formation de la convention bilatérale de formation complétée et signée.

2 - Coûts

Pour les prises en charge des coûts de formation, votre Organisation Professionnelle vous aide et vous conseille dans vos démarches administratives.

3 - Annulation du stage

La CAPEB & CNATP de l'Aube se réserve la possibilité en cas d'insuffisance de participants, d'annuler la prestation jusqu'à 2 jours avant la date prévue de déroulement de ladite prestation. La CAPEB

& CNATP de l'Aube en informe l'entreprise. Aucune indemnité ne sera versée à l'entreprise à raison d'une annulation.

4 - Annulation du stagiaire

En cas d'annulation de l'entreprise ou du participant à moins de 48 jours ouvrés avant le début de l'action de formation, l'organisme de formation facturera le coût des sommes qu'il aura réellement engagées ou dépensées pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L.6354-1 du Code du Travail, sauf cas de force majeure avec justificatif (maladie, accident de trajet). Cette indemnité n'est pas imputable sur l'obligation pour les entreprises de participer au financement de la formation professionnelle prévue par l'article L.6331-1 du Code du travail. Elle ne peut donc faire l'objet d'aucune prise en charge financière par les organismes paritaires collecteurs agréés ou fons d'assurance formation.

5 - Contentieux

En cas de litige, de toute nature ou de contestation relative à la

formation ou à l'exécution de la commande, et à défaut d'accord amiable qui sera dans tous le cas recherché, seul le tribunal de commerce de Nancy sera compétent.

6 - RGPD

Le Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD) est entré en application dans l'Union Européenne le 25 mai 2018. Ce règlement vise à protéger vos données personnelles. Ainsi, nous sollicitons votre accord pour continuer à vous adresser notre catalogue. Si vous souhaitez continuer de le recevoir, ne changez rien. Dans le cas contraire, vous pouvez vous désinscrire en nous adressant un mail à l'adresse suivante : communication@capeb10.fr. Nous vous rappelons que vous avez un droit d'accès, de modification ou de suppression de vos données. Sans nouvelles de votre part, nous conserverons votre contact dans notre base de données.